

ORIENTATIONS

POUR LA CREATION ET L'ANIMATION

D'UNE COMMISSION JUSTICE, PAIX,

SAUVEGARDE DE LA CREATION

ET DIALOGUE INTERRELIGIEUX

UNE COMMISSION JUSTICE ET PAIX, POUR QUOI FAIRE ?

Avec tous les hommes de bonne volonté, ils sont appelés à construire un monde plus fraternel et plus évangélique, afin qu'advienne le Règne de Dieu. Conscients que "quiconque suit le Christ, homme parfait, devient lui-même plus homme-", ils exerceront avec compétence leurs propres responsabilités dans un esprit chrétien de service.
(Règle 14)

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église

Concile Vatican II

Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes* (1965)

Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium* (1964)

Décret sur l'apostolat des laïcs, *Apostolicam actuositatem* (1965)

Paul VI

Lettre pastorale en forme de *Motu proprio*, *Catholicam Christi Ecclesiam* (1967)

Lettre pastorale en forme de *Motu proprio*, *Iustitiam et Pacem* (1976)

Jean-Paul II

Constitution apostolique *Pastor bonus* (1988)

Encycliques sociales

- 2015 - *Laudato si'*, sur la sauvegarde de la maison commune du Pape François
- 2009 - *Caritas in Veritate* du Pape Benoît XVI
- 1991 - *Centesimus Annus* du Pape Jean-Paul II
- 1987 - *Sollicitudo rei socialis* du Pape Jean-Paul II
- 1981 - *Laborem Exercens* du Pape Jean-Paul II
- 1971 - *Octogesima adveniens* du Pape Paul VI
- 1967 - *Populorum progressio* du Pape Paul VI
- 1963 - *Pacem in terris* du Pape Jean XXIII
- 1961 - *Mater et magistra* du Pape Jean XXIII
- 1931 - *Quadragesimo anno* du Pape Pie XI
- 1891 - *Rerum novarum* du Pape Léon XII

Règle de l'Ordre Franciscain Séculier

Articles 14, 15, 18 et 19

Constitutions Générales de l'Ordre Franciscain Séculier

Articles 18 à 23

L'OBJECTIF : RENOUELER L'ORDRE TEMPOREL À LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE

Tel est le dessein de Dieu sur le monde : que les hommes, d'un commun accord, **construisent l'ordre des réalités temporelles et le rendent sans cesse plus parfait**. Tout ce qui compose l'ordre temporel possède une valeur propre, mise en eux par Dieu lui-même, soit qu'on regarde chacun d'entre eux, soit qu'on les considère comme parties de l'ensemble de l'univers temporel : « Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait et c'était très bon » (Gn 1, 31).

Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. **Éclairés par la lumière de l'Évangile, conduits par l'esprit de l'Église, entraînés par la charité chrétienne**, ils doivent en ce domaine agir par eux-mêmes d'une manière bien déterminée. Membres de la cité, ils ont à coopérer avec les autres citoyens suivant leur compétence particulière en assumant leur propre responsabilité et à **chercher partout et en tout la justice du Royaume de Dieu**.

L'œuvre de rédemption du Christ, qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel. La mission de l'Église, par conséquent, n'est pas seulement d'apporter aux hommes le message du Christ et sa grâce, mais aussi de **pénétrer et de parfaire par l'esprit évangélique l'ordre temporel**.

AA 5 et 7

LA MÉTHODE : L'ETUDE EN VUE DE L'APOSTOLAT (VOIR, JUGER, AGIR)

La Commission s'emploie à susciter dans l'OFS une pleine conscience de sa mission dans le monde pour que soient promues la justice et la paix selon l'Évangile et la Doctrine Sociale de l'Église. Elle cherche les contributions spécifiquement chrétiennes qui peuvent apporter des solutions aux problèmes, et appellera les membres de l'Ordre au témoignage chrétien et à une action appropriée à ces différents points.

Sa méthode est déterminée par Jean XXIII dans son encyclique « *Mater et Magistra* » : Pour traduire en termes concrets les principes et les directives sociales, on passe d'habitude par **trois étapes** : relevé de la situation, appréciation de celle-ci à la lumière de ces principes et directives, recherche et détermination de ce qui doit se faire pour traduire en actes ces principes et ces directives selon le mode et le degré que la situation permet ou commande. Ce sont ces trois moments que l'on a l'habitude d'exprimer par les mots : **voir, juger, agir**. Il est plus que jamais opportun que les jeunes soient invités souvent à repenser ces trois moments, et, dans la mesure du possible, à les traduire en actes ; de cette façon, les connaissances apprises et assimilées ne restent pas en eux à l'état d'idées abstraites, mais les rendent capables de traduire dans la pratique les principes et les directives sociales.

1. Voir : l'étude objective

La Commission rassemble et synthétise les **informations et les résultats d'enquête sur le développement dans tous ses aspects** (éducatif, culturel, économique, social, etc.), sur la justice et la paix, le progrès des peuples et les violations des droits de l'homme, en vue d'un engagement plus déterminé des membres de l'OFS dans les diverses situations locale, nationale et internationale.

Les erreurs à éviter :

- « Tout problème a une solution » : tout problème n'a pas forcément de solution immédiate, il faut se méfier des solutions faciles.
- « Tout problème a une cause » : tout problème n'a rarement qu'une seule cause. S'en tenir à une seule cause est rassurant car on croit maîtriser la situation.
- « Il suffit d'observer la réalité pour résoudre une difficulté » : La réalité est plus complexe que nous pouvons l'imaginer. Il ne suffit pas de s'en tenir au présent, il faut toujours intégrer les aspects historiques, culturels et religieux.
- « Tout comportement est prévisible, il faut simplement l'analyse adéquate » : Il ne faut pas s'enfermer dans un système théorique rigide, mais être attentif à l'évolution des comportements.
- « Les situations problématiques sont toujours maîtrisables : c'est une question de coût » : Il faut d'abord mettre en évidence les aspects modifiables afin de prendre les moyens proportionnés.
- « L'acteur compétent parvient à mettre chaque solution en pratique » : il y a des choses qui échappent aux acteurs.
- « L'application d'une solution signifie que chaque solution est définitivement classée » : une solution vaut pour un temps donné et pour certaines personnes. Il est nécessaire d'aménager des solutions flexibles afin de s'adapter à tous.

Les maître-mots sont donc : largeur d'esprit (ne pas résoudre une réalité complexe à des conclusions simplistes), hauteur de vue (rechercher le sens providentiel des choses) et profondeur d'esprit (comprendre les choses comme Dieu les comprend).

2. Juger : la formation intégrale

Cette formation approfondit d'abord la **Doctrine Sociale de l'Église**, faisant en sorte qu'elle soit largement diffusée et mise en pratique par les individus et les fraternités à tous les niveaux de la société.

Les laïcs ayant leur manière à eux de participer à la mission de l'Église, leur **formation apostolique sera adaptée** au caractère séculier propre au laïcat et à la vie spirituelle qui leur convient. Cette formation à l'apostolat suppose une formation humaine conforme à la personnalité et aux conditions de la vie de chacun. Le laïc, en effet, grâce à une **bonne connaissance du monde actuel**, doit être un membre bien inséré dans son groupe social et dans la culture qui est la sienne :

- **formation spirituelle** : le laïc apprendra à accomplir la mission du Christ et de l'Église en vivant par la foi le mystère divin de la création et de la rédemption sous la motion de l'Esprit Saint qui anime le Peuple de Dieu et qui sollicite tous les hommes à aimer Dieu comme un père et à aimer le monde et les hommes ;
- **formation doctrinale** : une solide connaissance doctrinale est requise en matière théologique, morale et philosophique ; cette connaissance devra être adaptée à l'âge, aux conditions de vie ainsi qu'aux aptitudes de chacun ;
- **formation humaine** : il convient aussi de favoriser le développement des valeurs authentiquement humaines, en particulier celles qui concernent l'art de vivre en esprit fraternel, de collaborer ainsi que de dialoguer avec les autres ;
- **formation pratique et technique** : il ne faut aucunement oublier l'importance d'une culture générale appropriée jointe à une formation pratique et technique.

Tout en cherchant à répondre à ses multiples exigences, on aura le souci constant de **respecter l'unité et l'intégrité totale de la personne humaine** afin d'en préserver et d'en intensifier l'harmonieux équilibre.

AA 28 et 29

3. Agir : l'apostolat individuel et organisé

L'**apostolat individuel** est toujours et partout fécond ; il est en certaines circonstances le seul adapté et le seul possible. L'**apostolat organisé** correspond à la condition humaine et chrétienne des fidèles ; il présente en même temps le signe de la communion et de l'unité de l'Église dans le Christ. L'apostolat des laïcs, individuel ou collectif, doit s'insérer à **sa vraie place dans l'apostolat de toute l'Église**. Qui plus est, son lien avec ceux que l'Esprit Saint a constitués pour paître l'Église de Dieu est un élément essentiel de l'apostolat chrétien.

AA 16, 18 et 23

Cet apostolat favorise les **relations avec les associations catholiques et les autres institutions existantes**, y compris en dehors de l'Église catholique, qui s'engagent sincèrement à instaurer les valeurs de justice et de paix dans le monde ;

LES ACTEURS

1. L'animateur JPSC

Responsable de la commission JPSC aux différents niveaux, l'animateur se sent particulièrement responsable des questions qui touchent à la justice, à la paix, à la sauvegarde de la création et au dialogue interreligieux. Il œuvre en collaboration avec les conseillers en charge de la formation et constitue une personne-ressource pour le conseil de la fraternité qui lui a confié ce service.

Parmi les missions qui lui reviennent :

- il aide les membres à voir que JPSC n'est pas un thème de plus parmi tant d'autres. C'est n'est pas une option qui repose sur une base de volontariat. L'engagement en faveur de la justice et de la paix provient du **cœur de notre foi** en Dieu ;
- il rendre les membres conscients à la **réalité** du monde dans lequel on vit, à l'extrême pauvreté, aux inégalités et aux injustices, à la nécessité de repenser notre mode de vie et notre mission à la lumière de l'Evangile, de la Doctrine Sociale de l'Eglise, de notre charisme franciscain et de la Tradition ;
- il **informe et forme** les membres à toutes les questions qui touchent la justice, la paix, les droits de l'Homme et la sauvegarde de la création, il les aide à découvrir les causes qui génèrent ces problèmes et les personnes impactées. Il peut proposer du matériel de formation, spécialement de la Doctrine Sociale de l'Eglise et de notre spiritualité ;
- il développe et maintient l'intérêt des membres pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création, en les encourageant à vivre leur Profession dans l'OFS avec une détermination prophétique. Le travail d'animation nécessite un équilibre entre les **activités ad intra** et les activités **ad extra** ;
- il souligne toutes les **bonnes actions** menées dans sa fraternité locale, sa région, son pays et au niveau international pour promouvoir les valeurs de JPSC au niveau individuel, communautaire et institutionnel ;
- il encourage ces valeurs dans les **missions partagées** avec le clergé et les religieux, spécialement avec les autres membres de la Famille Franciscaine ;
- il fait la promotion des **actions** de solidarité et de collaboration, les campagnes qui traitent des valeurs de JPSC.

2. La Fraternité

Dans l'ordre de la promotion humaine et de la justice, les Fraternités s'engageront par des **initiatives courageuses**, en harmonie avec leur vocation franciscaine et avec les directives de l'Église. Elles prendront des **positions claires** quand l'homme est atteint dans sa dignité, quelle qu'en soit la forme, oppression ou exclusion. Elles offriront leur **service fraternel** aux victimes de l'injustice.

CG 22, 2

3. Le Franciscain séculier

Les Franciscains séculiers agiront toujours comme le levain **dans leur milieu de vie** par le témoignage de l'amour fraternel et de claires motivations chrétiennes.

Leur contribution première et fondamentale à la construction d'un monde plus juste et plus fraternel sera l'accomplissement des devoirs propres à la préparation et à l'exercice de leur **profession**. C'est avec avec le même esprit de service qu'ils sauront assumer leurs **responsabilités sociales et civiles**.

Les Franciscains séculiers « se rendent présents dans le domaine de la **vie publique** » ; ils collaboreront, autant qu'ils le peuvent, à la préparation de lois et règlements justes.

Les Franciscains séculiers sont appelés à être porteurs de paix dans leurs familles et dans la société.

CG 19 à 23

SCHÉMA DE PRINCIPE

VOIR
Perception et étude des problèmes et de leurs causes

Etude objective

- rassembler et analyser des données
- identifier les aspects positifs
- déterminer les causes des problèmes

Instituts nationaux de statistiques et enquêtes officielles

Que constatons-nous dans la réalité (Quoi, Qui, Pour qui, Avec qui, Comment, Où, Quand, Pourquoi) ?
Formuler des hypothèses et élaborer des problématiques

JUGER
Interprétation à la lumière de la DSE

Formation intégrale

- spirituelle
- doctrinale
- humaine
- pratique et technique

Doctrines Sociale de l'Eglise

Que nous dit l'Eglise ? (Magistère, Tradition, Bible)

AGIR
Réalisation de choix qui nécessitent une vraie conversion

Apostolat individuel et organisé

- en Fraternité
- en lien avec d'autres associations
- individuellement

Associations et autres institutions existantes

Elaborer un plan d'action après avoir soigneusement hiérarchisé les objectifs et bien réfléchi sur les moyens à mettre en œuvre

LA JUSTICE

Par le témoignage de leur propre vie et par de courageuses initiatives, tant individuelles que communautaires, qu'ils se rendent présents pour promouvoir la justice, particulièrement dans le domaine de la vie publique et qu'ils n'hésitent pas à s'engager, pour cela, dans des options concrètes et cohérentes avec leur foi.

(Règle 15)

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

Doctrine Sociale de l'Église

n°201-208

Jean XXIII

Lettre encyclique *Pacem in terris* (1963)

Paul VI

Lettre encyclique *Populorum progressio* (1967)

FONDEMENTS THÉOLOGIQUES

Tous les hommes, doués d'une âme raisonnable et créés à l'image de Dieu, ont même nature et même origine ; tous, rachetés par le Christ, jouissent d'une même vocation et d'une même destinée divine : on doit donc, et toujours davantage, reconnaître leur égalité fondamentale.

GS 29.1

DÉFINITION

La justice consiste dans la constante et ferme **volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû**. Du point de vue subjectif, la justice se traduit dans l'attitude *déterminée par la volonté de reconnaître l'autre comme personne*, tandis que, du point de vue objectif, elle constitue *le critère déterminant de la moralité dans le domaine inter-subjectif et social*.

DSE 201

Une société n'est dûment ordonnée, bienfaisante, respectueuse de la personne humaine, que si elle se fonde sur la vérité. Cela suppose que soient sincèrement reconnus les droits et les devoirs mutuels. Cette société doit, en outre, reposer sur la justice, c'est-à-dire sur le **respect effectif de ces droits et sur l'accomplissement loyal de ces devoirs**.

PIT 35 ; GS 29

LA CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DES FRANCISCAINS SÉCULIERS

Les Franciscains séculiers sont appelés à offrir une contribution personnelle, inspirée de la personne et du message de François d'Assise, en vue d'établir une société où la dignité de la personne humaine, la coresponsabilité et l'amour seront des réalités vivantes.

Ils approfondiront les véritables fondements de la fraternité universelle et créeront partout un esprit d'accueil et une atmosphère de fraternité. Ils s'engageront fermement contre toute forme d'exploitation, de discrimination et de marginalisation, et contre toute attitude d'indifférence à l'égard des autres.

Ils collaboreront avec les mouvements qui promeuvent la fraternité entre les peuples : ils s'engageront à « créer les conditions d'une vie digne » pour tous, et à travailler pour la liberté de tous les peuples.

CG 18, 1 à 3

Par esprit de minorité, ils feront un choix préférentiel pour les pauvres et les marginaux, qu'il s'agisse d'individus, de catégories de personnes ou d'un peuple entier. Ils collaboreront à la suppression de la marginalisation et de toutes les formes de pauvreté, conséquences du manque d'efficacité et de l'injustice.

CG 19, 2

SITUATION

Laissé à son seul jeu, son mécanisme entraîne le monde vers l'aggravation, et non l'atténuation, de la **disparité des niveaux de vie** : les peuples riches jouissent d'une croissance rapide, tandis que les pauvres se développent lentement. Le déséquilibre s'accroît : certains produisent en excédent des denrées alimentaires qui manquent cruellement à d'autres, et ces derniers voient leurs exportations rendues incertaines. En même temps, les conflits sociaux se sont élargis aux dimensions du monde. La vive inquiétude qui s'est emparée des classes pauvres dans les pays en voie d'industrialisation gagne maintenant ceux dont l'économie est presque exclusivement agricole : les paysans prennent conscience, eux aussi, de leur misère imméritée. S'ajoute à cela le scandale de disparités criantes, non seulement **dans la jouissance des biens, mais plus encore dans l'exercice du pouvoir.**

PP 8-9

OBJECTIF : LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE LA PERSONNE

La Commission s'intéresse aux questions de justice sociale, au monde du travail, à la vie internationale, au **développement en général**, spécialement au développement des droits de la personne et au développement social. Elle encourage la réflexion éthique sur l'évolution des systèmes économiques et financiers et examine les problèmes liés à l'environnement et à l'utilisation responsable des ressources terrestres.

Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être **intégral**, c'est-à-dire promouvoir **tout homme et tout l'homme** : de la montée de la misère vers la possession du nécessaire, la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture, la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté, la coopération au bien commun, la volonté de paix, la reconnaissance par l'homme des valeurs suprêmes, et de Dieu qui en est la source et le terme, et surtout, la foi, don de Dieu accueilli par la bonne volonté de l'homme, et l'unité dans la charité du Christ qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes.

PP 21

MISE EN OEUVRE

VALEURS A PROMOUVOIR POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE L'HOMME

- **la destination universelle des biens** : Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. (PP 22)
- **le droit de propriété privée des biens** : le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle chez les Pères de l'Église et les grands théologiens. (PP 23)

- **la valeur du travail** : l'homme doit coopérer avec le Créateur à l'achèvement de la création, et marquer à son tour la terre de l'empreinte spirituelle qu'il a lui-même reçue. (PP 27 et PIT 18)
- **le rôle des corps intermédiaires** : Des programmes sont donc nécessaires pour encourager, stimuler, coordonner, suppléer et intégrer, l'action des individus et des corps intermédiaires. Il appartient aux pouvoirs publics de choisir, voire d'imposer les objectifs à poursuivre les buts à atteindre, les moyens d'y parvenir, et c'est à eux de stimuler toutes les forces regroupées dans cette action commune. Mais qu'ils aient soin d'associer à cette œuvre les initiatives privées et les corps intermédiaires. (PP 33 et PIT 24)
- **l'alphabétisation** : l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim d'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments: un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres. (PP 35)
- **la famille et le mariage** : Mais la famille naturelle, monogamique et stable, telle que le dessein divin l'a conçue et que le christianisme l'a sanctifiée, doit demeurer ce lieu de rencontres de plusieurs générations qui s'aident mutuellement à acquérir une sagesse plus étendue et à harmoniser les droits de la personne avec les autres exigences de la vie sociale. (PP 36). La famille, fondée sur le mariage librement contracté, un et indissoluble, est et doit être tenue pour la cellule première et naturelle de la société. (PIT 16)
- **la démographie** : Sans droit inaliénable au mariage et à la procréation, il n'est plus de dignité humaine. (PP 37)

DROITS À DÉFENDRE

- le droit à l'**existence** et à un **niveau de vie décent**. (PIT 11)
- le droit à une **information objective** (PIT 12) et à l'**instruction** (PIT 13)
- le droit de **professer sa religion dans sa vie privée et publique** (PIT 14)
- le droit de **réunion et d'association** (PIT 23)
- le droit d'**émigration et d'immigration** (PIT 25)
- le droit à la **participation citoyenne** dans la vie publique (PIT 73-74)
- etc.

DEVOIR À ACCOMPLIR POUR UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE DE L'HUMANITÉ

- **lutte contre la faim** : Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche. Cela demande à ce dernier beaucoup de générosité, de nombreux sacrifices, et un effort sans relâche. A chacun d'examiner sa conscience qui a une voix nouvelle pour notre époque. (PP 47)
- **devoir de solidarité** : S'il est normal qu'une population soit la première bénéficiaire des dons que lui a faits la Providence comme des fruits de son travail, aucun peuple ne peut, pour autant, prétendre réserver ses richesses à son seul usage. (PP 48) Le **superflu** des pays riches doit servir aux pays pauvres. (PP 49)

- **surmonter le nationalisme** (PP 62) **et le racisme** (PP 63)
- **devoir d'accueil** : devoir de solidarité humaine et de charité chrétienne, multiplier les foyers et les maisons d'accueil [...] apporter, avec la chaleur d'un accueil fraternel, l'exemple d'une vie saine, l'estime de la charité chrétienne authentique et efficace, l'estime des valeurs spirituelles (PP 67)

LA PAIX

Porteurs de la paix qu'ils savent devoir construire sans cesse, ils chercheront, dans le dialogue, les voies de l'unité et de l'entente fraternelle, faisant confiance en la présence du germe divin dans l'homme et en la puissance transformante de l'amour et du pardon.
(Règle 19)

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

Doctrine Sociale de l'église

n°488-520

Paul VI

Populorum progressio

Message pour la 1^{ère} Journée Mondiale de la Paix

FONDEMENTS THÉOLOGIQUES

La paix terrestre qui naît de l'amour du prochain est elle-même image et effet de la paix du Christ qui vient de Dieu le Père. Car le Fils incarné en personne, prince de la paix, **a réconcilié tous les hommes avec Dieu par sa croix, rétablissant l'unité** de tous en un seul peuple et un seul corps.

GS 78.3

DÉFINITION

La paix est une valeur et un devoir universels; elle trouve son fondement dans **l'ordre rationnel et moral de la société dont les racines sont en Dieu lui-même**, « source première de l'être, vérité essentielle et bien suprême ». La paix n'est pas simplement l'absence de guerre ni même un équilibre stable entre des forces adverses, mais elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine et requiert l'édification d'un ordre selon la justice et la charité.

DSE 494

La paix est le **fruit d'un ordre inscrit dans la société humaine par son divin fondateur**, et qui doit être réalisé par des hommes qui ne cessent d'aspirer à une justice plus parfaite.

GS 78.1

La paix ne peut se fonder ni s'affermir que dans le **respect absolu de l'ordre établi par Dieu**.

PIT 1

LA CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DES FRANCISCAINS SÉCULIERS

La paix est l'oeuvre de la justice, le fruit de la réconciliation et de l'amour fraternel. Les Franciscains séculiers sont appelés à être porteurs de paix dans leurs familles et dans la société :

- ils se soucieront de proposer et de diffuser des idées et des attitudes de paix ;
- ils développeront leurs propres initiatives et ils collaboreront individuellement et en tant que Fraternités, aux initiatives du Pape, des Églises particulières et de la famille franciscaine ;
- ils collaboreront avec les mouvements et les institutions qui promeuvent la paix dans le respect de ses racines authentiques.

CG 23, 1

OBJECTIF : PROCLAMER LA PAIX

La paix était l'unique et vraie ligne du progrès humain (et non les tensions des nationalismes ambitieux, non les conquêtes violentes, non les répressions créatrices d'un faux ordre civil); nous le faisons parce que la paix est dans le génie de la religion chrétienne, puisque, pour le chrétien, **proclamer la paix c'est annoncer Jésus-Christ**; «Il est notre paix» (*Ep.* II, 14); son Evangile est «Evangile de paix» (*Ep.* VI, 15): moyennant son sacrifice sur la croix, Il a accompli la réconciliation universelle, et nous, ses disciples, nous sommes appelés à être «des artisans de paix» (*Mt.* V, 9); et c'est seulement de l'Evangile, à la fin, que peut effectivement surgir la paix, non pour rendre les hommes faibles et lâches, mais pour substituer dans leurs âmes aux impulsions de la violence et des oppressions **les vertus viriles de la raison et du coeur d'un humanisme vrai.**

Nous qui croyons dans l'Evangile, nous pouvons faire pénétrer dans cette célébration un trésor merveilleux d'idées originales et puissantes : ainsi celle de l'**intangible et universelle fraternité de tous les hommes, dérivant de l'unique, souveraine et très aimable Paternité de Dieu**; provenant de la communion qui - réellement ou en espérance - nous unit tous au Christ, et aussi de la vocation prophétique qui, dans l'Esprit-Saint, appelle le genre humain à l'unité non seulement des consciences, mais des oeuvres et des destins.

Une nouvelle pédagogie doit **éduquer** les nouvelles générations au respect réciproque des nations, à la fraternité des peuples, à la collaboration des différentes populations entre elles, en vue également de leur progrès et de leur développement.

JMP

MISE EN OEUVRE

La Commission s'emploie à **sensibiliser les peuples à la promotion de la paix**, surtout à l'occasion de la Journée Mondiale de la Paix.

CCE ET IP

La proposition de consacrer à la paix le premier jour de l'année nouvelle ne se présente donc pas, dans Notre idée, comme exclusivement religieuse et catholique ; elle voudrait **trouver l'adhésion de tous les vrais amis de la paix**, comme s'il s'agissait d'une initiative qui leur est propre ; elle devrait s'exprimer dans des formes libres, conformes au caractère particulier de chacun de ceux qui comprennent combien est beau et important, dans le concert varié de l'humanité moderne, **l'accord de toutes les voix dans le monde pour exalter ce bien fondamental qu'est la paix** ».

Nous disposons d'une arme particulière pour la paix: c'est la **prière**, avec ses énergies merveilleuses pour nous tonifier du point de vue moral et pour obtenir les facteurs transcendants et divins d'innovations spirituelles et politiques; la prière, avec la possibilité qu'elle offre de s'interroger individuellement et sincèrement sur les racines de la rancune et de la violence, qui peuvent éventuellement se trouver dans le coeur de chacun.

JMP

LA SAUVEGARDE DE LA CREATION

Qu'ils respectent aussi les autres créatures, animées et inanimées, car "-elles portent signification du Dieu très-haut-"; qu'ils cherchent à passer de la tentation d'en abuser à une conception franciscaine de fraternité qui s'étend à tout l'univers.

(Règle 18)

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

Doctrine Sociale de l'Église

n°451-487

Pape François

Laudato si

FONDEMENTS THÉOLOGIQUES

La culture chrétienne a toujours reconnu dans les créatures qui entourent l'homme autant de **dons de Dieu à cultiver et à garder avec un sens de gratitude envers le Créateur**. En particulier, les spiritualités bénédictine et franciscaine ont témoigné de cette sorte de parenté de l'homme avec toute la création, en alimentant en lui une attitude de respect envers chaque réalité du monde environnant.

DSE 464

DÉFINITION

L'attitude qui doit caractériser l'homme face à la création est essentiellement celle de la gratitude et de la reconnaissance: le monde, en effet, renvoie au mystère de Dieu qui l'a créé et le soutient. Mettre entre parenthèses la relation avec Dieu équivaut à vider la nature de sa signification profonde, en l'appauvrissant. Si, au contraire, on arrive à redécouvrir la nature dans sa **dimension de créature**, on peut établir avec elle un rapport de communication, saisir son sens évocateur et symbolique, pénétrer ainsi l'horizon du mystère, qui ouvre à l'homme le passage vers Dieu, Créateur du ciel et de la terre. Le monde s'offre au regard de l'homme comme **trace de Dieu, lieu où se révèle sa puissance créatrice, providentielle et rédemptrice**.

DSE 487

LA CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DES FRANCISCAINS SÉCULIERS

A l'exemple de saint François, patron des écologistes, [les Franciscains séculiers] soutiendront activement les initiatives visant à sauvegarder la création ; ils collaboreront avec ceux qui travaillent à prévenir la pollution et la dégradation de la nature, ainsi qu'à créer des conditions de vie et d'environnement qui ne soient pas des menaces pour l'homme.

CG 18, 4

SITUATION

Une vision de l'homme et des choses sans aucune référence à la transcendance a conduit à réfuter le concept de création et à attribuer à l'homme et à la nature une existence complètement autonome. Le lien qui unit le monde à Dieu a ainsi été brisé : cette rupture a

fini par déraciner aussi l'homme de la terre et, plus fondamentalement, en a appauvri l'identité même. L'être humain en est ainsi venu à se considérer comme étranger au milieu environnemental dans lequel il vit.

DSE 464

La tendance à l'exploitation « inconsidérée » des ressources de la création est le résultat d'un long processus historique et culturel: « L'époque moderne a enregistré une capacité croissante de l'homme à intervenir pour transformer. L'aspect de conquête et d'exploitation des ressources est devenu prédominant et envahissant, et il est même parvenu aujourd'hui à menacer la capacité hospitalière de l'environnement: l'environnement comme "ressource" risque de menacer l'environnement comme "maison". À cause des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble parfois que l'équilibre homme-environnement ait atteint un seuil critique »

DSE 461

Ces problèmes sont liés ;

- à la culture du déchet, qui affecte aussi bien les personnes exclues que les choses, vite transformées en ordures ;
- au changement climatique et à ses graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques ;
- à la qualité de l'eau disponible pour les pauvres qui provoque beaucoup de morts tous les jours ;
- à la perte de la biodiversité ;
- à leurs conséquences sur la détérioration de la qualité de la vie humaine et la dégradation sociale.

LS 22, 25, 29

OBJECTIF : PROMOUVOIR UNE ÉCOLOGIE INTÉGRALE

Le lien profond qui existe entre écologie environnementale et « *écologie humaine* » doit être davantage mis en relief.

DSE 464

Il convient de reconnaître l'environnement comme un **bien collectif** (DSE 466-467) et réaffirmer le principe de **destination universelle des biens** créés par Dieu (DSE 482).

Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'**unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral**, car nous savons que les choses peuvent changer.

LS 13, DSE 483

MISE EN OEUVRE

Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création (1er septembre)

- promotion d'un nouveau style de vie (DSE 486, LS 203-208)
- usage raisonnable des biotechnologies, évalué sur des critères éthiques (DSE 474)
- éducation à la sauvegarde de la création (LS 209-215)
- conversion écologique (LS 216-221)

LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Porteurs de la paix qu'ils savent devoir construire sans cesse, ils chercheront, dans le dialogue, les voies de l'unité et de l'entente fraternelle, faisant confiance en la présence du germe divin dans l'homme et en la puissance transformante de l'amour et du pardon.
(Règle 19)

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

Doctrines Sociales de l'Église
n°534-537

Concile Vatican II

Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, *Nostra Aetate*

Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux

Lettre sur l'attention pastorale envers les religions traditionnelles

FONDEMENTS THÉOLOGIQUES

Tous les peuples forment une seule communauté ; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter tout le genre humain sur toute la face de la terre ; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous, jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la Cité sainte, que la gloire de Dieu illuminera et où tous les peuples marcheront à sa lumière.

NA 1

DÉFINITION

Le dialogue doit être ici compris selon ses différentes formes. Le "**dialogue de vie**" et le "**dialogue d'action**", ou la collaboration dans le domaine de la **promotion humaine intégrale**, seront particulièrement importants dans le contexte des Religions traditionnelles.

Il ne faut pas non plus se cacher l'ambiguïté de ce dialogue. Aux yeux de personnes peu perspicaces, il peut parfois apparaître comme un sceau d'approbation donné à ces religions. Il n'en demeure pas moins que le **respect** et l'**ouverture** sont toujours nécessaires. Le dialogue avec les membres des Religions traditionnelles est une **expression de charité** qui ne connaît pas des frontières.

Let 9

Dans l'étude des Religions et des cultures traditionnelles et dans la réflexion sur la façon dont le Christianisme peut satisfaire à une approche pastorale désirée, il faut garder à l'esprit plusieurs points clés doctrinaux, à savoir : la nature révélée du message que le Christ nous a apporté, le **rôle central de Jésus-Christ**, le **rôle irremplaçable de la Bible et de la Tradition**, l'**unité de l'Église**, le **rôle du Successeur de Pierre** au sein de la communion des Églises locales avec l'Église de Rome et entre elles.

Let 11

OBJECTIF : ANNONCER JÉSUS-CHRIST

Dans sa tâche de promouvoir l'unité et la charité entre les hommes, et aussi entre les peuples [L'Eglise] exhorte donc ses fils pour que, **avec prudence et charité**, par le dialogue et par la collaboration avec les adeptes d'autres religions, et **tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes**, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux.

NA 1

L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle **considère avec un respect sincère** ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent sous bien des rapports de ce qu'elle-même tient et propose, cependant reflètent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et **elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ** qui est « la voie, la vérité et la vie » (*Jn 14, 6*), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses.

Le devoir de l'Église, dans sa prédication, est d'**annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce**.

NA 2 et 4

MISE EN OEUVRE

Le Concile Vatican II recommande une sérieuse **réflexion théologique** en vue d'une **évangélisation profonde**.

AG 22

Rapport aux religions traditionnelles

Il serait opportun que chacun d'entre elles désigne un petit groupe de **personnes compétentes et expérimentées** capables d'entreprendre cette recherche. Une collaboration oecuménique dans ce domaine doit être encouragée. De même, il serait bon de **promouvoir l'étude et la connaissance des Religions traditionnelles**.

Let 13

Rapport au Judaïsme

Le saint Concile veut encourager et recommander la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'**études bibliques et théologiques**, ainsi que d'un dialogue fraternel.

NA 4

Rapport à l'Islam

Le saint Concile les exhorte tous à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à **protéger et à promouvoir ensemble**, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté.

NA 3

PROPOSITIONS DE PRIÈRES

Pour devenir des apôtres de la justice

Nous, les hommes de ce siècle, laïcs du Peuple de Dieu,
Catholiques désireux d'être fidèles et actifs, fils et frères de Ta Sainte Eglise,
nous fixons nos regards sur Toi, Jésus-Christ notre Seigneur,
Maître et Sauveur de l'humanité, Lumière du monde
et, illuminés par Toi, nous te prions de nous révéler la vocation
à laquelle tu appelles chacun de nous,
vocation à te suivre, à écouter ta Parole,
à vivre en communion avec Toi
parce que Tu es, ô Christ, le chemin, la vérité, la vie.

Fais que nous ne soyons jamais insensibles à l'appel révélé dans Ton Evangile
qui est le secret, la force et la joie de notre véritable destin.

Fais que nous comprenions la dignité
et la nécessité de notre vie chrétienne simple et mystérieuse.

Fais que, devenant tes disciples et marchant à ta suite,
nous devenions libres et dociles au mystère de l'unité,
au mystère de Ton Eglise vivante dans Ta vérité et Ta charité.

Fais que Ton Esprit donne forme et transforme notre vie
et nous donne la joie de la fraternité sincère,
la vertu du service généreux, l'ardeur apostolique.

Fais que notre amour devienne toujours plus ardent et inventif
envers tous nos frères en Christ
pour collaborer toujours plus intensément avec eux à l'édification du Règne de Dieu.

Fais aussi que nous sachions mieux unir nos forces avec tous les hommes de bonne volonté
pour réaliser pleinement le bien de l'humanité dans la vérité, la liberté, la justice et l'amour.

Nous te le demandons, ô Christ, toi qui vis et règne
avec le Père dans l'unité du Saint Esprit,
un seul Dieu pour les siècles des siècles. Amen.

Paul VI (Prière pour les participants aux activités de l'apostolat laïc - 14.09.1967)

Pour la paix

Seigneur, Dieu de paix,
toi qui as créé les personnes humaines,
objet de ta bienveillance,
pour être familières de ta gloire,
nous te bénissons et nous te rendons grâce :
car tu nous as envoyé Jésus, ton Fils bien-aimé;
tu as fait de lui, dans le mystère de sa Pâque,
l'artisan de tout salut, la source de toute paix,
le lien de toute fraternité.
Nous te rendons grâce pour les désirs et les efforts,
les réalisations que ton Esprit de paix
a suscitées en notre temps,
pour remplacer la haine par l'amour,
la méfiance par la compréhension,
l'indifférence par le solidarité.
Ouvre davantage encore nos esprits et nos cœurs
aux exigences concrètes de l'amour
de tous nos frères et de toutes nos sœurs,
pour que nous soyons toujours plus
des artisanes et des artisans de paix.
Souviens-toi, Père de miséricorde
de tous ceux et celles qui peinent, souffrent et meurent
dans l'enfantement d'un monde plus fraternel.
Que pour les femmes et les hommes
de toute race et de toute langue
vienne ton Règne de justice, de paix et d'amour.
Et que la terre soit remplie de ta gloire!
Amen.

Paul VI

Pour la sauvegarde de la création

Nous te louons, Père, avec toutes tes créatures,
qui sont sorties de ta main puissante.
Elles sont tiennes, et sont remplies de ta présence
comme de ta tendresse.

Loué sois-tu.

Fils de Dieu, Jésus,
toutes choses ont été créées par toi.
Tu t'es formé dans le sein maternel de Marie,
tu as fait partie de cette terre,
et tu as regardé ce monde avec des yeux humains.
Aujourd'hui tu es vivant en chaque créature
avec ta gloire de ressuscité.

Loué sois-tu.

Esprit-Saint, qui par ta lumière
orientes ce monde vers l'amour du Père
et accompagnes le gémissement de la création,
tu vis aussi dans nos cœurs
pour nous inciter au bien.

Loué sois-tu.

Ô Dieu, Un et Trine,
communauté sublime d'amour infini,
apprends-nous à te contempler
dans la beauté de l'univers,
où tout nous parle de toi.
Éveille notre louange et notre gratitude
pour chaque être que tu as créé.
Donne-nous la grâce
de nous sentir intimement unis à tout ce qui existe.

Dieu d'amour, montre-nous
notre place dans ce monde
comme instruments de ton affection
pour tous les êtres de cette terre,
parce qu'aucun n'est oublié de toi.
Illumine les détenteurs du pouvoir et de l'argent
pour qu'ils se gardent du péché de l'indifférence,
aiment le bien commun, promeuvent les faibles,
et prennent soin de ce monde que nous habitons.
Les pauvres et la terre implorent :
Seigneur, saisis-nous
par ta puissance et ta lumière
pour protéger toute vie,
pour préparer un avenir meilleur,
pour que vienne
ton Règne de justice, de paix, d'amour et de beauté.
Loué sois-tu.

Amen.

Pape François (Laudato si)

Pour le dialogue interreligieux

Dieu tout-puissant et éternel,
Père bon et miséricordieux ;
Créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles ;
Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob,
Roi et Seigneur du passé, du présent et de l'avenir ;
seul juge de tous les hommes,
qui récompense tes fidèles par la joie éternelle!
Nous, descendants d'Abraham selon la foi en toi, Dieu unique,
juifs, chrétiens et musulmans,
nous sommes humblement devant toi
et nous te prions avec confiance pour ce pays,
afin que puissent y habiter en paix et dans l'harmonie
les hommes et les femmes croyants de diverses religions, nations et cultures.
Nous te prions, ô Père, pour que cela advienne
dans tous les pays du monde !
Renforce en chacun de nous la foi et l'espérance,
le respect réciproque et l'amour sincère
pour tous nos frères et sœurs.
Fais qu'avec courage, nous nous engagions
à construire la justice sociale,
à être des hommes de bonne volonté,
remplis de compréhension réciproque et de pardon,
artisans patients de dialogue et de paix.
Que toutes nos pensées, nos paroles et nos œuvres,
soient en harmonie avec ta sainte volonté.
Que tout soit en ton honneur et à ta gloire, et pour notre salut.
Louange et gloire éternelle à toi, notre Dieu !
Amen.

Pape François (06.06.2015)

Index des références :

AA : *Apostolicam actuositatem*

AG : *Ad gentes*

CCE : *Catholicam Christi Ecclesiam*

CG : *Constitutions Générales de l'Ordre Franciscain Séculier*

DSE : *Doctrina Sociale de l'Église*

GS : *Gaudium et Spes*

IP : *Iustitiam et pacem*

JMP : *Message pour la première Journée Mondiale de la Paix*

Let : *Lettre sur l'attention pastorale envers les religions traditionnelles*

LS : *Laudato si*

NA : *Nostra aetate*

PIT : *Pacem in terris*

PP : *Populorum progressio*